

PARIS, le 9 octobre 2019

**Interdiction de la manifestation de soutien au tueur de la préfecture de police :
le groupe RDSE approuve la décision du Gouvernement**

Le groupe RDSE tient à exprimer son opposition totale, résolue, et inflexible à la manifestation prévue en soutien à l'assassin de la préfecture de police de Paris demain 10 octobre.

Les sénatrices et sénateurs du groupe apportent un soutien sans réserve à la décision du Ministre de l'Intérieur d'interdire un évènement qui constitue une insulte aux policiers décédés mais aussi à la République tout entière. Ils soutiennent avec la même force la décision de dénoncer au procureur de la République les propos indignes et abjects de l'organisateur de cette manifestation.

L'apologie du terrorisme est un délit qui doit être sévèrement puni tout comme toute forme de soutien à ces actes ignobles. La République doit être intraitable avec tous ceux qui souhaitent remettre en cause ses valeurs.

Le groupe RDSE rappelle son combat permanent en faveur de la laïcité et de l'universalisme, contre toutes les formes de communautarisme. Il enjoint le gouvernement à intensifier le combat contre le terrorisme islamique. A cette fin, il soutiendra toutes les mesures permettant d'assurer la sécurité de nos concitoyens, de garantir l'ordre public et de faire prévaloir la République.

Contact presse : 01 42 34 25 00 - rdse@senat.fr